



Rue de l'Hôtel de Ville, 1
5530 Yvoir
Tél: 082/ 61 03 10

PCDR – Rapport de la réunion plénière de la CLDR du 30 janvier 2014

Présents : 19 membres de la CLDR/40 (dont 14 membres votants)	Absents/excusés : 21 membres
---	-------------------------------------

1. Approbation du PV de la réunion du 26 novembre 2013

Le PV de la réunion du 26 novembre 2013 est approuvé par 18 membres/ 19 présents (13 votants/14)

Refus : 1

M. Basiaux explique que la fiche projet 1.4 « Parc nature du Bocq » aurait pu être choisie dans les projets prioritaires à court terme (dans les 3 ans). Ce projet consiste à protéger la biodiversité tout en permettant le maintien, dans un cadre durable, des activités économiques et de loisirs (= projet porteur de développement économique et touristique). Il ne fallait pas y voir l'obligation de passer par la création d'un parc naturel mais par la création d'un parc nature local permettant la protection des abords du Bocq tout en aménageant une piste cyclable créant une liaison inter-villages.

Patrick Evrard rajoute : quand le projet a été élaboré on l'a aussi abordé avec une vision plus raisonnable et plus locale.

Le président rappelle que le projet n'est pas supprimé. Chaque année on pourra parler des projets qui seront choisis pour réalisation « l'année N+3 ».

2. Avancement des projets en cours.

Projet de 1^{ère} convention – priorité 1.1a – 2013.01 - liaison CHU-Mont – suivi du dossier.

- En décembre 2013, une 1^{ère} réunion avec le bureau d'étude a été réalisée.
- Dans le cadre du DR, la Commune est tenue de réaliser une liaison cyclo-pédestre de 2,50m vu les objectifs listés dans la fiche-projet éditée en 2009-2011 (alors que les avis sont globalement unanimes pour n'avoir qu'un cheminement piétons – le président regrette que cette analyse n'ait pas été réalisée à l'époque).
- Actuellement, nous sommes dans l'attente d'une esquisse
- Le rajout d'éclairage et de rambardes est en cours d'analyse. Il sera, semble-t-il possible, d'intégrer ce budget dans le budget global estimé initialement. Si cela se confirme, le Collège souhaite un éclairage économique et intelligent.
- C'est le Bureau d'étude qui se chargera d'effectuer les relevés de terrain (géomètre) -> gain de temps et d'argent
- Une réunion est planifiée le 04/02 en présence de la police, IBSR, TEC, CHU ...et le Bureau d'études. Quelques propositions qui seront discutées.
- **Présentation de l'esquisse (avant-projet) le 25 février 2014 à la CCATM, CLDR, riverains**

Bertrand Custinne donne quelques détails sur sa visite à Amsterdam pour analyse d'un nouveau type de revêtement poreux. Ce revêtement est intéressant mais très coûteux.

Patrick Evrard soumet la proposition émise par un habitant de Mont, à savoir, de changer les priorités dans le carrefour en donnant la priorité à la rue Tienne de Mont.

Etienne Defresne indique que plusieurs hypothèses ont déjà été actuellement émises notamment lors d'une visite sur place.

2013.2- Aménagements de sécurité aux abords des écoles – Dorinne

- La plupart des souhaits de la CLDR ont été entendus et sur base des remarques le bureau d'étude va refaire une proposition d'avant-projet.
- Lors d'une rencontre avec M. Duhot (DGO2) et une visite sur place d'autres remarques et suggestions ont été émises. Bertrand Custinne les détaille :

→ La voirie actuelle est suffisamment large pour réaliser les trottoirs sur l'assise de la route actuelle. Une bande de 1,20 à 1,50m suffira pour les trottoirs. 4m sur la chaussée est suffisant pour le passage d'engins agricoles. Les passages pour piétons seront recalés plus à l'intérieur du carrefour.

→ Rue de Chansin :

Pas de coussin Berlinois. Pas de passage pour piétons. Juste un rétrécissement de la route (à confirmer). Conserver 4m de libre pour les convois agricoles.

→ Rue d'en Haut :

Pas de coussin Berlinois ni de passage pour piétons. Une rampe sinusoïdale

→ Rue Chestrée :

L'angle sera refermé pour pouvoir créer un passage pour piétons le plus perpendiculaire à la route possible + éclairage

→ Rue d'en Haut – Côté jeu de balles:

Prévoir un passage pour piétons + prévoir de l'éclairage.

Avant le passage pour piétons, placer une rampe sinusoïdale

→ En venant de Spontin vers Dorinne – Sécurisation du carrefour des Fuaux:

Pose d'un coussin Berlinois au milieu de la route, à une distance suffisamment éloignée de la 1^{ère} maison du lotissement

→ La CLDR demande :

1. de conserver un passage pour piéton rue d'En-Haut,
2. d'envisager 2 rétrécissements en quinconce rue de Chansin ...
→ La pertinence sera demandée à M. Duhot et au Bureau d'étude.
3. Analyser la pose éventuelle de potelets en face de l'école pour éviter le stationnement possible (mais attention au hangar et à l'entrée de l'habitation).
4. Existe-il des panneaux réfléchissants des 2 côtés pour une meilleure visibilité

Purnode – Aménagement du Cœur due village

- La CLDR se réunira le 18 février afin que la demande de convention soit introduite rapidement et ainsi espérer obtenir un projet de convention avant les élections régionales.
- Il y a plusieurs intervenants au niveau du traitement des eaux
- L'Inasep veut régler le problème de pollution très vite – prévu CC 10/02.
- Le montant des travaux d'égouttage, coûts +/- 800000€. L'Inasep/Spge devra prévoir une modification de son plan d'investissements.
- La SWDE prévoit la mise en adjudication en 2014 et la réalisation des travaux en 2015.
- L'objectif est d'essayer de mettre les 3 chantiers en correspondance (INASEP- SWDE- PCDR)

→ La CLDR souhaite :

demander à M. Gabriel de valider le fait qu'il sera toujours possible de pouvoir retarder la mise en œuvre de la fiche projet et des travaux d'aménagement du cœur de vie de Purnode, dans le cas d'un retard ou report éventuel des autres travaux.

Autres projets

- Bertrand Custinne invite la CLDR à réfléchir sur des plus petits projets, tels que portes de villages que l'on pourra garder en réserve. Ceux-ci pourront faire l'objet de convention de « dernière minute » si l'opportunité budgétaire se présente.

3. Rapport annuel de la CLDR : activités, avancement des projets, proposition de projets

→ La CLDR demande:

- Plan communal de mobilité : La CLDR souhaiterait que lui soit présenté les résultats de la pré-étude qui a été réalisée en 2013 en interne.

- Que soit indiqué dans le rapport annuel qu'au cours de l'année écoulée, il a été difficile de faire rencontrer les volontés de l'ancienne CLDR et les points importants et urgents /opportunités souhaités par la nouvelle majorité. Cela a suscité quelques tensions qui ont nécessité des compromis.

Répondant à un souhait exprimé par la CLDR début 2013, Bertrand Custinne indique qu'un bilan de l'ODR sera communiqué à la population via un prochain bulletin communal.

La CLDR demande également de recevoir à l'avance les documents qui seront les supports de la discussion de chaque réunion, comme ce fut le cas pour le projet de rapport annuel.

Philippe Basiaux propose qu'en 2014 une réunion de travail sur le point aménagements du bord de Meuse soit déjà organisée car le projet est énorme. Bertrand Custinne rappelle qu'il est intéressant de travailler sur des petits projets « bouche-trous ». Il y a 9 dossiers listés pour 2014 et il est important de se concentrer en priorité sur ceux-là. Si certains veulent se réunir en dehors des réunions plénières, libre à eux mais on conserve le cadre approuvé.

4. Prochaine réunion CLDR

Prochaine réunion plénière de la CLDR : Le mardi 18/02/2014 à 20h00

Rappel : le 25 février à 19h30 – à l'école de Mont - présentation, par le Bureau d'étude Survey & Aménagement, de l'esquisse définitive du projet P1.1 : Liaison cyclo/Pédestre Chu- village de Mont.